



Nos Produits Structurés



XS2688621882

GALIBIER DECEMBRE 2024

Réservé exclusivement aux clients Swisslife



Date d'émission
Décembre 2024



Durée
1 à 10 ans



Constatation
Trimestriel



Déclenchement
jusqu'à -8%



Gain annuel espéré
10% (2)



Protection du capital
- 50%

Le produit "GALIBIER", investi sur une durée de 1 à 10 ans maximum est indexé sur un panier de 2 indices "EURONEXT G ORANGE" et "EURONEXT G CREDIT AGRICOLE".

A la date de constatation l'indice EURONEXT G ORANGE valait 9,53€ le 07/11/2024 et l'indice EURONEXT G CREDIT AGRICOLE 12,43€ le 30/12/2024.

A compter de la fin du 1er trimestre:

Versement d'un coupon trimestriel de 2,50 % (+ les coupons éventuellement non versés précédemment) si l'indice le moins performant clôture au-dessus de 50% de son niveau initial.

A compter de la fin de la 1ère année :

Un mécanisme trimestriel de remboursement anticipé est automatiquement activé à hauteur de 100 % du capital initial si l'indice le moins performant clôture au-dessus de 92 % de son niveau initial (soit 8,77 € pour l'indice EURONEXT G ORANGE et 11,44 € pour l'indice EURONEXT G CREDIT AGRICOLE).

Au terme des 10 années

et si le mécanisme de remboursement anticipé n'a pas été activé :

- Si l'indice le moins performant clôture au-dessus de 50 % de son niveau initial de référence, l'investisseur bénéficiera d'un remboursement de 100 % du capital initial + le versement des coupons non encore perçus (soit un maximum de 200% du capital initial)
- Si l'indice le moins performant clôture en dessous de 50 % de son niveau initial de référence, (soit 4,77 € pour l'indice EURONEXT G ORANGE et 6,22 € pour l'indice EURONEXT G CREDIT AGRICOLE) l'investisseur bénéficiera d'un remboursement au niveau final du sous-jacent le moins performant et donc une perte en capital.

LES PRODUITS STRUCTURES

Un produit structuré est **un instrument financier complexe**, à **durée de vie limitée**, émis par un établissement financier.

Il comporte, en effet, une échéance (souvent allant de 5 à 10 ans) et peut être clôturé avant cette date via un **mécanisme de remboursement anticipé** dans le cas où la performance du sous-jacent est positive ou nulle à l'une des dates de constatation définies.

La plupart des produits structurés proposés offrent :

- **Une protection en capital**, totale ou partielle, à une échéance donnée.
- **Une performance prédéfinie** en cas de réalisation d'un scénario de marché. Cette performance peut être versée sous forme de coupons périodiques ou de prime de remboursement à l'échéance. Cette performance dépend donc du comportement du sous-jacent.

VF La recherche de performance induit un risque de perte en capital